



Crédit d'investissement relatif à la mise en conformité de l'arrêt de bus Granges-Paccot, Forum/Casino, direction Fribourg

1. Présentation du projet

L'arrêt de bus Granges-Paccot, Forum/Casino, direction Fribourg, doit être réaménagé. Les travaux ont pour but, d'une part, de mettre en conformité l'infrastructure à la loi du 13 décembre 2002 sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand ; RS 151.3) et, d'autre part, d'améliorer la sécurité des utilisateurs des transports publics.

Il est prévu d'éloigner légèrement l'arrêt de bus du giratoire à l'intersection de la route du Lac et de la route d'Agy, de rehausser le quai et de déplacer la clôture existante afin de procéder au retrait de l'abribus, en accord avec la propriétaire foncière concernée.

Ce projet ayant été jugé prioritaire, il est présenté séparément des autres arrêts de bus de la Commune, qui devront également être assainis et feront l'objet d'une présentation ultérieure à l'Assemblée communale.

2. Budget détaillé

Sur la base de l'estimation des coûts du bureau Lombardi SA, le budget se présente comme suit :

Poste	Montant HT (CHF)
Génie civil	40'000.00–
Marquage	1'500.00–
Honoraires	5'000.00–
Divers et imprévus	5'000.00–
Total HT	51'500.00–
TVA 8.1%	4'171.50–
Total TTC	55'671.50–

Le degré de précision de l'estimation est de $\pm 15\%$ (selon SIA 102).

3. Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal sollicite de l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 55'671.50– TTC, destiné à financer la mise en conformité de l'arrêt de bus Granges-Paccot, Forum/Casino, direction Fribourg. Le financement sera assuré par les fonds propres de la Commune et/ou par emprunt.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

Jean-Louis Barras